

# Dossiers réglementaires du BREF Incinération du site de LASSE

JUIN 2020 – OCTOBRE 2020

CLIENT : VEOLIA SAVED - SITE DE LASSE

## ENJEUX DE LA MISSION

**Elaboration des dossiers réglementaires obligatoires dans le cadre du BREF incinération.**

Mise en service en 2006, l'UVE de LASSE est actuellement exploitée par la société SAVED, filiale de VEOLIA, dans le cadre d'une DSP d'une durée de 20 ans qui a débuté en avril 2006. L'UVE et sa plateforme de valorisation des mâchefers sont classées sous les rubriques 2771 – A et 2716 – A de la nomenclature ICPE. Le fonctionnement de ces installations est soumis à la Directive IED et doit se conformer aux conclusions MTD WI du BREF Incinération parues le 03/12/2019.



## EXPERTISE MOBILISÉE

VEOLIA a missionné SAGE INDUSTRY pour réaliser les rapports de base et de réexamen de l'UVE et de l'IME de LASSE. Nous avons mobilisé nos experts incinération qui disposent de nombreux retours d'expérience dans l'application du BREF Incinération et de la réglementation applicable aux UVE.

D'une manière plus générale, SAGE INDUSTRY a su accompagner SAVED dans ses réflexions concernant les stratégies à adopter pour la mise en conformité des installations de LASSE.



## RÉPONSES APPORTÉES

- Visites d'expertises pour l'évaluation de la conformité réglementaire
- Revue documentaire, compilation de données et justificatifs
- Accompagnement pour les investigations de sol complémentaires
- Réalisation des rapports de réexamen IED et rapport de base conformément au guide officiel ([Article R. 515-70 du CE](#))
- Accompagnement pour l'élaboration des stratégies de mise en conformité des installations
- Partenariat avec EODD

## CHIFFRES CLÉS

### UVE :

- Capacité autorisée de 120 000 t/an
- 1 ligne de 12,5 t/h pour un PCI moyen de 2 400 kcal/kg

### IME :

- Capacité autorisée de 25 000 t/an
- 87,5 % de mâchefers valorisés

### INVESTIGATIONS DE SOLS SUR 8 ÉCHANTILLONS